

Concours section : SACE 2023

Epreuve matière : CAS CONCRET

N° Anonymat : ZJXBZ338 OQ

Nombre de pages : 8

18.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Examen... professionnel Recrutement : SACE

Epreuve : CAS CONCRET Spécialité : Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Plateforme interrégionale de main d'œuvre étrangère  
Section "étrangers hors de France"

Affaire suivie par : ...  
téléphone : ...  
e-mail : ...

lieu, date

Note à l'attention  
de Monsieur le responsable  
de la plateforme

Objet : Réglementation en vigueur applicable au recrutement  
d'un salarié vivant hors de France

- Références :
- Code du Travail ;
  - Instruction conjointe du 12/07/21 du ministre de l'intérieur et du ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la délivrance des autorisations de travail ;
  - Communiqué de presse du ministère de l'intérieur : "ouverture d'un service de demande en ligne des autorisations de travail pour le recrutement de salariés étrangers"
  - dépliants d'information :
    - \* Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF)
    - \* recrutement d'un collaborateur étranger. .1. / 6.

Par courrier en date du ... , Madame Y, chef de l'entreprise xxxxx, a interrogé nos services concernant les conditions et les démarches à effectuer pour recruter un salarié résidant hors de France.

La réforme du 1<sup>er</sup> avril 2021 a permis de simplifier et de clarifier la mission main d'œuvre étrangère qui est désormais assurée par les préfetures.

Dans l'optique d'apporter une réponse à la fois précise et pratique à Mme Y, vous trouverez ci-après les règles relatives aux autorisations de travail pour les salariés résidant hors de France (I), puis les conditions à remplir pour obtenir une telle autorisation et la marche à suivre pour en faire la demande (II). Ces éléments seront synthétisés dans un projet de lettre joint à la note.

### I - Règles relatives aux autorisations de travail pour les salariés résidant hors de France

Le code du travail, notamment ses articles L5221-2 à L5221-3 et R5221-1 à R5221-20, précise que tout travailleur étranger souhaitant exercer une profession salariée en France doit présenter les documents et visas prévus par les conventions internationales et les règlements en vigueur, ainsi qu'un contrat ou une autorisation de travail visé par l'autorité administrative.

Le fait que Mme Y ne soit pas en mesure d'indiquer la durée précise du séjour de la personne qu'elle souhaite employer "entre deux et quatre mois" soulève le problème de la nécessité d'obtenir une autorisation de travail ou non. En effet, la réglementation diffère sur ce point en fonction de la durée d'activité salariée. Conformément aux .2.1/6.

dispositions de l'article D5221-2-1 (liste fixée par décret) du code précité, le mannequinat et la pose artistique constituent une activité salariée non soumise à autorisation de travail à la condition que cette activité dure au maximum trois mois. Si Mme Y souhaite employer un mannequin étranger plus de trois mois, elle devra détenir une autorisation de travail dès le recrutement de la salariée.

Outre la durée d'activité, le type d'emploi conditionne également l'obtention de l'autorisation de travail. Le mannequinat et l'ensemble des métiers de la mode ne font pas partie de la liste des emplois en tension annexée à l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2021 relatif à la délivrance, sans opposition de la situation de l'emploi, des autorisations de travail aux étrangers non ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat membre partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération russe. De ce fait, pour que l'autorisation de travail soit accordée, il faudra que l'entreprise de Mme Y procède à la publication de l'offre d'emploi durant trois semaines auprès des organismes de service public de l'emploi. Si aucune candidature ne répond aux critères du poste proposé, l'entreprise pourra établir la demande d'autorisation de travail dès lorsqu'elle respecte les conditions mentionnées au II de l'article R5221-1 du code du travail (cf. courrier joint).

## II. Les conditions d'obtention de l'autorisation de travail et les modalités de dépôt de la demande.

a) Quelles conditions l'employeur doit-il remplir pour obtenir l'autorisation de travail ?

Lorsque l'emploi proposé ne relève pas des métiers en tension et qu'il a préalablement été publié dans les conditions évoquées ci-dessus, l'employeur est en droit de demander l'autorisation de travail

- s'il :
- respecte ses obligations déclaratives sociales
  - n'a jamais été condamné pour travail illégal, non respect des règles générales de santé et de sécurité et si l'administration n'a pas constaté de manquements grave dans ces domaines,
  - n'a pas fait l'objet de sanctions administratives
  - propose une rémunération conforme aux dispositions du code du travail.

L'employeur et son salarié doivent respecter les conditions réglementaires d'exercice de l'activité proposée.

b) les modalités de dépôt de demande d'autorisation de travail :

La demande se fait au moyen d'un téléservice au préfet du département où se situe le siège de l'entreprise ou le domicile du particulier qui propose l'emploi. Lors du transfert de la mission main d'œuvre étrangère aux préfetures, six plateformes, dont la notre, ont été créées notamment pour instruire les demandes d'autorisation de travail. Ces demandes s'effectuent en ligne dans le cadre de la simplification des procédures voulue par la réforme du 1<sup>er</sup> avril 2021. Cette évolution numérique permet d'accomplir l'ensemble des démarches relatives aux étrangers en France depuis un portail unique mis en place par l'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF). ~~Le~~ Ce système permet d'éviter les files d'attente, nécessite moins d'informations à fournir pour l'usager qui n'a plus qu'un seul passage à faire en préfecture lors de la remise de titre. En cas de difficultés à accéder ou à utiliser le portail, une ligne téléphonique est également dédiée aux formalités.

L'ensemble des renseignements détaillés précédemment ont été repris dans le projet de courrier joint. .4.16.

Concours section : SACE 2023

Epreuve matière : CAS CONCRET

N° Anonymat : ZJXBZ338 OQ Nombre de pages : 8

18.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Examen professionnel Recrutement : SACE

Epreuve : CAS CONCRET Spécialité : Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Plateforme interrégionale  
de main d'œuvre étrangère  
Section "étrangers hors de France"

affaire suivie par : ...

téléphone : ...

e-mail : ...

Lieu, date,

Madame Y,

Par courrier en date du ..., vous avez interrogé mes services concernant les modalités de recrutement d'un salarié étranger par votre entreprise.

Je tiens tout d'abord à appeler votre attention sur l'importance de la durée d'emploi de la personne que vous souhaitez embaucher. En effet, dans le cas d'une durée d'activité inférieure à trois mois, seules les formalités de visas devront être effectuées au préalable. En revanche, au delà de ce délai, il vous faudra établir une demande de <sup>d'autorisation</sup> déclaration de travail pour cette employée.

Cette demande, soumise à une réglementation stricte, ne pourra être effectuée qu'après publication de l'offre d'emploi que vous proposez, pour une durée de trois semaines auprès des services publics de l'emploi. Si aucune candidature ne répond aux exigences du poste et que vous respectez les conditions mentionnées à l'article R5221-1 du code du travail (obligations déclaratives sociales) S.I.G.

de votre entreprise, pas de condamnation pénale pour travail illégal ni ne sanctions administratives pour manquement grave en matière de santé et de sécurité), vous pouvez effectuer directement en ligne votre demande d'autorisation via le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>.

Cette demande devra impérativement avoir été agréée par le préfet de votre département antérieurement à l'embauche du salarié étranger.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Esperant avoir répondu à l'ensemble de vos interrogations, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le responsable de  
la plateforme.



